

Le 14 Septembre 2026

A l'attention des membres
Du Conseil Municipal de Sallertaine

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en séance publique,

Le Mardi 22 Septembre 2026
A 20 h 30 précises à la mairie.

Ordre du Jour

- 1-Participation de la commune au fonctionnement de l'école privée Sainte Marie
- 2-Participation des communes extérieures pour des enfants fréquentant l'école communale de Sallertaine
- 3-Subventions pour fournitures scolaires 2026
- 4-Validation de la quotité horaire d'un poste d'ATSEM de l'école publique
- 5-Fixation des tarifs des encarts publicitaires dans les bulletins municipaux
- 6-Fixation des tarifs assainissement
- 7-Redevance d'occupation du domaine public 2026 : GRDF
- 8-Terrains communaux : fauche
- 9-Subvention association APEM
- 10-Subvention association de Chasse la Rurale
- 11-Mise en place d'une convention d'utilisation des locaux avec le club de foot
- 12-Suppression poste suite à avancement de grade 2026
- 13-Délibération prenant acte de la tenue du débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire
- 14-Convention d'adhésion au service de médecine du travail de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial de la Vendée
- 15-Mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession
- 16-Election des membres de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)
- 17-Election des délégués de la commune au Conseil Local Vendée Eau « Marais Breton et Iles »
- 18-Approbation de l'avenant à la convention constitutive du GIP Géo Vendée
- 19-Convention relative à la facturation redevance assainissement collectif
- 20-Convention avec SAUR pour l'entretien de poteaux incendie
- 21-Projet acquisition Cts Milcent
- 22-Projet acquisition famille Burgaud
- 23-Challans Gois Communauté : rapport d'activité 2025
- 24-Assainissement : rapport annuel 2025
- 25-Décisions modificatives : budget communal et assainissement
- 26-Décisions prises dans le cadre de la délégation
- 27-Questions diverses

Comptant sur votre présence et avec mes remerciements,
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,
MENUET Jean-Luc

